

sanctuaire élevé à la gloire du T. S. Sacrement sous les auspices de Saint Antoine de Padoue? Nous aurions accompli un des vœux les plus chers au cœur de Léon XIII et, notre vieux Québec, vénérable berceau de la foi dans toute l'Amérique du Nord, pourrait se glorifier à bon droit d'avoir donné cette fois encore un noble exemple de sa religion et de sa piété.

On trouvera ci-après le Règlement de l'Association centrale de Québec.

Comme on le remarquera, ce Règlement est extrêmement simple, afin de faciliter à un plus grand nombre le gain des Indulgences.

MM. les curés, qui affilieront à l'Association Centrale les Sociétés eucharistiques particulières fondées dans leurs paroisses, peuvent faire, s'ils le jugent à propos, des règlements particuliers, qu'ils auront soin de faire approuver par l'Ordinaire. Pourvu que ces règlements renferment au moins les conditions prescrites par l'Association Centrale, chaque membre de ces sociétés paroissiales peut gagner les Indulgences.

On devra envoyer à l'Association centrale à Québec, 180 Grande Allée, *les noms de tous les associés*, afin qu'ils soient inscrits au Grand Registre de l'Œuvre.

Agréez, bien chers Collaborateurs, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N.-S.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

CONDITIONS DE L'ASSOCIATION

1° Se faire inscrire nommément au centre de l'Association, Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 180 Grande-Allée, Québec.

2° Faire un quart d'heure d'adoration par semaine ou une heure tous les mois dans n'importe quelle église. Il est permis de faire cette adoration chez soi, en cas d'impossibilité ou de grande difficulté de se rendre à une église.

3° Faire chaque année à l'Association centrale, à Québec, une aumône pour subvenir aux frais divers nécessités par le fonctionnement de l'œuvre, et en particulier pour permettre de confectonner des ornements et du linge d'autel pour les églises pauvres. Cette aumône, proportionnée aux moyens des associés, sera remise à l'Association centrale vers le temps de la Fête-Dieu.